



DESTINATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

les vacances de ma vie !

Avranches, le 11 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Depuis la création de l'EPIC Office de Tourisme Mont Saint-Michel – Normandie en 2016, et de l'extension de son périmètre d'intervention en 2017, le principe de partenariats payants pour bénéficier des services de promotion proposés par l'Office de Tourisme a été instauré.

Le nouveau Comité de Direction de notre EPIC, que j'ai le plaisir de présider depuis le mois de décembre dernier, a unanimement décidé d'exonérer tous les prestataires touristiques de notre territoire de cette contribution financière pour l'année 2021.

Vous pourrez donc bénéficier gracieusement du soutien de l'Office de Tourisme cette année, pour la diffusion la plus large des informations relatives à vos activités.

Cette décision reflète notre volonté collective d'accompagner la reprise d'une dynamique de développement touristique locale, fortement contrariée par la crise sanitaire des derniers mois et qui impactera encore le début de cette année 2021.

Nous souhaitons que l'Office de Tourisme soit le promoteur de l'ensemble des acteurs du tourisme local, sans qu'une barrière d'ordre financier puisse en constituer un frein.

Par ailleurs, l'Office de Tourisme développe avec succès depuis trois ans les partenariats commerciaux au profit d'une soixantaine de prestataires de notre destination, qui trouvent ainsi des canaux de distribution efficaces pour leurs offres. Ce phénomène, qui s'est accéléré en 2020 avec la nouvelle version du site internet de l'Office de Tourisme et sa plateforme de réservation en ligne, est appelé à se développer dès le printemps prochain : outre les prestations de visites et d'activités déjà ouvertes à la vente en ligne, nos visiteurs pourront bientôt réserver leur hébergement de vacances, leurs prestations de restauration et constituer eux-mêmes leurs « forfaits séjours à la carte ».

Ces développements commerciaux sont assurés en contrepartie d'une rémunération des ventes réalisées par l'Office de Tourisme dont les taux sont souvent bien plus avantageux que ceux pratiqués par les principales plateformes de vente en ligne. Nous ne pouvons donc que vous encourager à contacter votre interlocuteur référent au sein de l'Office de Tourisme, afin de mettre en place ce dispositif pour votre activité.

Le Comité de Direction souhaite ainsi vous témoigner tout son soutien pour la relance de vos activités, au cours d'une année 2021 que nous vous souhaitons sereine, enthousiaste et conquérante.

Bien à vous.

Pour le Comité de Direction,
Le Président de l'Office de Tourisme,


Jean-Luc GARNIER.